DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260311-D26_11_03_0004-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 11 MARS 2026.

L'an deux mil vingt-six, le onze mars à dix-huit heures, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire.

Présents : Marie Yannick PRIGENT, Jean-François LE FICHANT, Sonia LE MEVEL, Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, GAUTIER Pierre, Chloé ROUX.

Absent excusé : Émile MONFORT

Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Nombre de membres au conseil					9	**Date convocation 05.03.2026**
Nombre de présents					8	
Nombre de votants					8	
Pour	**8**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 11-03-0004 - Objet : Budget communal 2026

Le maire présente le budget primitif 2026 et propose à l'assemblée de le voter, de l'approuver et de l'adopter pour l'exercice 2026, dans sa version annexée à la présente délibération.

Le budget s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la section de fonctionnement au montant global de 639 176,10€ et à la section d'investissement à la somme de 573 664,15 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ***APPROUVE et ADOPTE le budget primitif pour l'exercice 2026.***

Pour copie conforme
Le maire,
Marie Yannick PRIGENT

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Certifiée exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture de Saint-Brieuc le 17/03/2026

et de la publication le 17/03/2026

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)